

## COMPTE RENDU DE SEANCE COMITE SYNDICAL DU 05 MAI 2010

Délégués	66	En exercice	66		
Présents	34	Pouvoir	0	Suffrages exprimés	34

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Secteur Eyrieux Doux s'est réuni le 05 mai 2010 à la suite de la convocation adressée le 26 avril 2010.

**PRESENTS**

BARRES Gilles - BLANCHIN André - BOURDELY Robert - BROUSSE Karine - CHARRE Didier - COULOMB Michel - CROS Pierre - DEBARD Marie-Rose - ETTWILLER Catherine - FAYARD Daniel - FERRIER Claude - FISCHER Sabine - FOUREZON André - HELMSTETTER Ernest - JOUANARD Sébastien - IMBERT Sandrine - JOUVE André - JULIEN René - KARBOWY Isabelle - LEGROUX Catherine - LOUIS Marie-Thérèse - MAÇON Robert - MARIJON Gérard - MARTIN Claude - MICHELAS Jean - MOISSON Bernard - MOULIN Michel - SABY Christophe - SOULAGEON Pierrette - TERRAS Marie-Noëlle - VIALLE Lucien - VIGNAL Jérôme - VOLLE Marcel - VOLLE Myriam - WOJCIESZKO Raymonde

**ABSENTS non REPRESENTES**

ARNAUD Emile - AUFFEUVRE Eric - BACQUELOT Anne-Laure - CARVALHO Avelino - CASTERMANT Tony - CHAMBLARD Chantal - CHANAL Emile - CHAPUS Paulette - CHAUSSINAND Didier - CHAUVY Alain - D'ANNUNZIO Marie-Thérèse - DORNE Thierry - FAURE Catherine - FLUCHAIRE Alain - FOURCHAUD Gérard - HERRERO Jean - JACQUOT Jacqueline - LAUTROU Lucile - MARION Bruno - PEYRET Joël - PLANTIER Jean-Luc - PRAMAYON Jean-Pascal - QUINCY Franck - REYNE Jacky - ROCHETTE Bernard - ROSTAIND Françoise - SANIEL Gérard - TACONNET Robert - TALLARON René - TERRAS Véronique - VIRUEGA Cécile

**PRESENTS ES-QUALITE**

André BEAL - François PONCE - Séverine CHABAL

**SECRETAIRE DE SEANCE**

M. FOUREZON André, assisté de Mlle Séverine CHABAL

Pierre CROS, Président, ouvre la séance à 18h10.  
Il demande à Mademoiselle CHABAL de procéder à l'appel des délégués.  
Il constate que le quorum est atteint pour cette séance.

**1. RAPPORT D'ACTIVITE 2009**

Délibération N°15/2010

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des Collectivités territoriales et au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le SICTOMSED a établi son rapport annuel d'activité pour l'année 2009 (Annexe 1).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le rapport d'activité 2009

Monsieur MOULIN demande si un ramassage de bâches agricoles est prévu pour cette année.

Monsieur PONCE répond qu'habituellement c'est la chambre d'agriculture qui organise les collectes.

Monsieur MOULIN demande si les produits vétérinaires sont acceptés en déchetterie.

Monsieur PONCE répond que ces déchets sont acceptés en petites quantités sur les déchetteries, ces déchets sont considérés comme Déchets Ménagers Spéciaux (DMS : peintures, phytosanitaires, colles, solvants, médicaments, produits vétérinaires, radios, acides).